

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE**

## **2015**

L'An Deux Mille quinze, le 23 septembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire.

**Présents** : Mmes COULOMB Stéphanie, DARBAS Arlette, HONNONS Valérie, SISTAC Patricia et Mrs ARAUJO Éric, BONCOURRE Thierry, BONIFAS Philippe, DUPRAT Serge, FORMOSA Mathieu, MAZIERES Claude

Mme LOUBIERES Nathalie (Secrétaire) est présente.

**Absents** : Mr FORMOSA Mathieu

**Pouvoirs** : Mr FORMOSA Mathieu a donné à Mr MAZIERES Claude

**Secrétaire de séance** : Patricia SISTAC a été nommée secrétaire de séance

### **1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2015**

Approuvé à l'unanimité

### **2- Délibération sur la représentation au congrès des maires**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 8 juillet Monsieur BONCOURRE Thierry s'était proposé pour participer au congrès des maires 2015. Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur BONCOURRE annule sa participation. Il indique que si d'autres élus souhaitent y participer qu'il le signale auprès de la secrétaire afin qu'elle puisse procéder à la réservation.

### **3 – Délibération sur l'engagement des travaux de l'église**

Monsieur le maire informe que les aides du conseil départemental vont diminuer voire être supprimées. Il est nécessaire de délibérer sur le principe de rénovation de l'église avec l'estimation actuelle de l'architecte PERON.

Le conseil décide de délibérer favorablement à la rénovation de l'église en partant sur le montant de 1 020 680,00 € HT soit 1 220 733,28 € TTC. Ce montant n'inclue pas les variations des honoraires selon le montant des travaux :

Montant des travaux	% honoraires sur coût travaux	Forfait d'honoraires
100 000 € H.T	11,42%	11420,61
200 000 € H.T	11,27%	22537,31
300 000 € H.T	11,13%	33392,6
400 000 € H.T	10,99%	43973,69
500 000 € H.T	10,86%	54281,59

Le conseil autorise monsieur le maire à demander une subvention au conseil départemental.

#### **4 – Délibération sur le recrutement de l'agent recenseur**

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population va être effectué sur la commune du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Monsieur le maire donne la parole à Arlette DARBAS qui a suivi avec Serge DUPRAT une réunion d'information à la préfecture de Toulouse. La nouveauté est que les habitants pourront répondre par internet. Monsieur le Maire informe de la candidature spontanée de Mme DUBOC Catherine. Mr MAZIERES propose qu'un appel à candidature soit fait sur la commune.

Après discussion, **il est décidé de reporter le choix de l'agent recenseur au prochain conseil**. Les qualités de l'agent recenseur, demandées, seront la rigueur, la discrétion, la disponibilité, la connaissance de l'informatique. Il est conseillé de prévoir un suppléant dans le cas où le titulaire ne terminerait pas sa mission. La rémunération peut être par forfait ou paiement à la feuille de logement et individuelle.

#### **5 – Réflexion sur la mise en place d'une équipe pour les travaux**

Monsieur le maire demande au conseil la mise en place d'un groupe de travail afin d'avancer sur les projets de l'agrandissement de la mairie, la maison des associations et les ateliers municipaux.

#### **6 – Réflexion sur le nom de la résidence de Colomiers Habitat**

Il est demandé de proposer un nom pour la future résidence de Colomiers Habitat.

La résidence Saint-Sernin sera retenue et proposée à Colomiers Habitat.

#### **7 - infos du maire**

– Devis à l'atelier du ferronnier pour des panneaux d'informations : ces panneaux permettraient de faire des économies sur les photocopies. Les différentes informations des associations (gazette, manifestations sportives et culturelles...) et mairie (8 mai, 11 novembre, vœux maire) seraient affichées et non plus distribuées individuellement dans chaque boîtes aux lettres. Approuvé à l'unanimité pour la commande de trois panneaux.

– Élagage d'un cyprès au cimetière : un devis de 2200 €. Le conseil souhaite demander un autre devis

– Mr REZNIKOFF a demandé une prolongation d'utilisation du domaine public. Monsieur le maire propose au conseil de revoir son dossier avec un groupe d'élus vendredi 25/09 et de lui donner une réponse.

– Inauguration de l'école le 29 août 2015: des élus étaient présents. Par contre, présence uniquement de deux enseignantes dont la directrice.

– Colomiers habitat : début des travaux ; mise en location le 1er juillet 2016 ; livraison le 15 mai 2016.

– Mr CASTRO : problème sur la cote de martel lors des pluies.

– Travaux de la mairie, maison à colombage, ateliers municipaux : l'Agence Technique Départementale viendra former les élus le mercredi 7 octobre à 14h.

– Labellisation du chêne liège le 1er octobre ; l'Entreprise GALY-LAYBAX procède en ce moment à la réfection du chemin communal pour accéder à cet arbre remarquable. Il est rappelé que ce chêne liège est situé sur le domaine privé appartenant à Mr BROQUIERE.

– Il faudrait envisager un RDV avec l'assurance Groupama afin de revoir les contrats des véhicules et bâtiments communaux.

- Participation avec Claude MAZIERES à une réunion sur la loi le notre : nouvelle reforme territoriale très complexe.
- Pool-Routier : Demande devis pour le chemin du cimetièrre par le bureau d'étude SEBA Sud Ouest. Voir prévision pour fin 2016.
- Il faudrait envisager d'acheter un tracteur épareuse pour le prochain budget.
- Juré d'assise : tirage au sort : Mme BLANC Martine.
- Lettre au sujet de la note sur les déclarations de travaux : quelques retours en mairie d'administrés qui s'interrogent mais ce sont les personnes qui sont déjà en règle (c'est à dire qu'ils ont déclarés leurs travaux).
- RDV le 24 septembre avec le SDEHG concernant l'enfouissement des lignes entre le lotissement « Le Marsoula » et la ferme « La Cave ».
- Élections régionales le 6 et 13 décembre 2015 : il faudra établir un planning de tenue des bureaux de vote.
- Il faudrait revoir le devis Mr COULOMB concernant la mise en place d'un ventilateur central à la salle des fêtes afin de répartir la chaleur.
- Mr BLANC Albert a demandé de louer la salle des fêtes le vendredi 11 décembre au soir. Il est conscient que le repas des aînés a lieu le samedi 12 décembre à 12h et qu'il faudra qu'il restitue la salle des fêtes nettoyée à 10h le samedi 12 décembre. Le conseil demande que la salle soit louée au tarif de 200 € (tarif pour les habitants de puydaniel) et que la salle soit nettoyée pour 10h le 12 décembre.
- Rappel du repas villageois le samedi 26 septembre organisé par l'association patrimoine et du vide grenier organisé par l'association les cavaliers du centaure.
- Information d'une demande urgente du CCAS concernant l'aide d'une famille sur la commune.

## 8 – Questions Diverses

- Valérie HONNONS informe la présence de terre/boue importante au niveau de chez Mr QUARANTA ; ça glisse et est dangereux.
- Arlette DARBAS :
  - \* propose de faire apparaître sur le site et dans la gazette un encart concernant les logements sociaux de Colomiers Habitat.
  - \* La gazette est de retour. Elle attend de nouvelles informations. Arlette DARBAS souhaite que le blog soit fermé (étant donné que le site internet est en service). Impossible de le faire avec les codes d'accès. Elle sollicite Eric ARAUJO administrateur du blog, qui s'occupe de le faire.
  - \* Elle informe qu'elle sera absente au prochain conseil d'école le 13 octobre
- Stéphanie COULOMB : Beaucoup de coupures d'eau , sans prévenir, depuis le début des travaux du Lotissement le Marsoula. De plus, des camions se trouvent souvent au milieu de la côte sans signalisation.

Séance levée à 22H30

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus